Pempoull
Etre douar ha mor

Paimpol
entre terre et mer

Le magazine
des Paimpolais.e.s
Mars 2023
#59

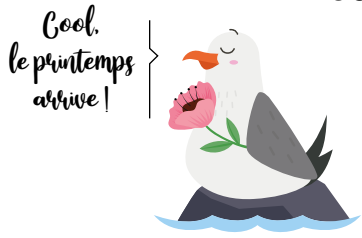

Suivez-nous sur

ALAN EOUZAN
ARTISAN CHOCOLATIER

ATELIER BOUTIQUE
COFFRETS, TABLETTES...

« Tous nos chocolats sont des créations réalisées dans notre atelier de Paimpol »

ZA des Prés Calans
22520 Binic
02 96 73 64 01

23, rue Raymond Pellier
22500 Paimpol
02 96 20 63 75

eouzanalan@gmail.com

BRICO MARCHÉ
Paimpol

Pouvoir tout faire moins cher

• Décoration • Bricolage • Matériaux • Jardinage

Z.A. de Penvern
22500 PAIMPOL

Tél. 02 96 20 41 96
Fax. 02 96 20 58 80

www.bricomarche.com

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ, MES PRIVILÈGES EN PLUS !

Un BON DE RÉDUCTION
vous attend peut être
dans votre Espace Client !

Sommaire

05. **À noter dans votre agenda**

06. **Paimpol, ville écologique**
• Le service espaces verts se réinvente
• Grande collecte de mobiles usagés

07. **Paimpol, ville attractive**
• L'accueil de loisirs

08. **Paimpol, ville solidaire**
• Les rendez-vous du lundi
• La vie de ChatÔ
• Les aides financières du CCAS

10. **Paimpol, ville sportive**
• Le sport à l'école

12. **Paimpol, ville apaisée**
• De nouvelles bornes en centre-ville
• Prévention routière

13. **Travaux**
• Avenue Gabriel le Bras
• Une nouvelle balayeuse

14. **Dossier** Salles et équipements municipaux : les nouvelles règles d'utilisation

16. **Au cœur d'un service**
• Le métier d'ATSEM

17. **Patrimoine** Pierre Loti

18. **Paimpol, ville culturelle**
• Journées Européennes des Métiers d'Art
• L'enseignement bilingue

20. **Infos pratiques**
• Nouvelle permanence à France Services
• Les food-trucks 2023

22. **Économie locale**

24. **Les actus de l'Agglo**
• Travaux du Quai de Kernoa
• Une nouvelle ligne de bus

25. **Paroles d'élu.e.s**

26. **Paimpol en images**

Paimpol, entre terre et mer
Directeur de la publication : **Fanny Chappé**
Rédaction, mise en page, diffusion : **Mairie de Paimpol**
BP 92 22502 Paimpol Cedex - 02 96 55 31 70
communication@ville-paimpol.fr
© Photos : **Ville de Paimpol, Serge Prudhomme, Maison Pierre Loti Rochefort, Guingamp-Paimpol Agglomération**
Traduction des textes en Breton par **l'OPAB**
Conception graphique : **www.blossom-creation.fr**
Régie publicitaire et impression : **Roudenn Grafik**
(06 84 46 91 01 - 6000 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Distribution : **Adrexo**
Prochain numéro : **Juin 2023**
IMPRIM'VERT®
Suivez-nous sur

Edito

Chères Paimpolaises, Chers Paimpolais,

Nous fêterons cette année le centenaire de la mort de l'écrivain Pierre Loti. Une exposition lui sera d'ailleurs consacrée au printemps. Ne dit-on pas que c'était un écrivain impressionniste, utilisant les mots comme autant de touches de couleurs ?

C'est ce que vous allez découvrir dans ce numéro du bulletin municipal, des touches de couleurs représentatives de l'activité paimpolaise.

Du vert pour le projet de désimperméabilisation et de renaturation des sols mené par le service des espaces verts.
Du bleu pour la sérénité apportée par les actions du CCAS, du centre social, de France services et des agents municipaux secondant les professeurs dans les écoles.
De l'orange pour l'énergie déployée pour l'organisation des évènements sportifs et du sport à l'école.
Du violet pour les équipements de sécurité installés en ville.
Du jaune pour les travaux réalisés aussi bien par la Ville que l'Agglomération.
Du rouge pour les animations culturelles et les nouvelles règles d'utilisation des salles municipales.
De l'indigo pour nous faire voyager grâce aux saveurs des food-trucks ou le témoignage d'une Paimpolaise du monde.

Vous verrez ainsi les sept couleurs de l'arc-en-ciel briller dans les cieux paimpolais car de battre, le cœur de Paimpol ne s'arrête jamais !

Fanny Chappé, Maire de Paimpol

Merc'hed ha paotred Pempoull,

Er bloaz-mañ ec'h eomp da lidañ kantvet deiz-ha-bloaz marv ar skrivagner Pierre Loti. Gwelet e vo un diskouezadeg diwar e benn en nevezamzer, just a-walc'h. Lavaret e vez e oa ur skrivagner impresionour hag a rae gant ar gerioù evel gant touchennoù livioù, ne vez ket ? Se an hini emaoc'h o vont da lenn er gazetenn-mañ embannet gant an ti-kêr, touchennoù livioù a bep seurt hag a gord gant an traoù a bep seurt a vez graet e Pempoull.
Gwer evit al labourioù gant servij an takadoù glas evit lakaat an dour da intrañ al leurioù adarre e kêr hag evit adstaliañ an natur warne.
Glas evit ar sederidigezh degaset gant oberoù ar C'HOSG, ar greizenn sokial, Frañs servijoù hag implijidi ar gumun a vez o sikour ar vistri er skolioù.
Orañjez evit an nerzh a vez lakaet evit aozañ abadennoù sport hag evit ar sport er skol.
Glasruz evit an ostilhoù surentez staliet e kêr.
Melen evit al labourioù graet koulz gant an Ti-kêr ha gant an Tolpad-kêrioù.
Ruz evit ar reolennoù nevez a sell ouzh implijout salioù ar gumun.
Indigo d'ober dimp beajiñ gant blaz saourus ar food trucks pe gant testeni ur Bempoulladez eus ar bed.

Gwelet a rehet neuze ar seizh liv ac'h a d'ober ar varrenn-c'hlav o lufrañ en oabl a-us da Bempoull rak kalon Pempoull ne baouez ket da lammat gwech ebet !

Fanny Chappé, Maerez Pempoull

EN MODE
La Galette Paimpolaise
FOOD TRUCK
Surprenez vos invités
et privatisez notre Food Truck
Une idée originale et conviviale
pour vos événements privés, professionnels et associatifs
Mardi & vendredi
Intermarché Paimpol 10h-14h
Jeudi Rond point Kerpuns
entre carrefour et l'hôpital 10h-16h
✓ Fêtes de famille
✓ Retour de Noces, Baptêmes
✓ Repas d'entreprises
✓ Salon professionnel
Anthony Belvaux • 07 71 94 75 77 • lagalettepaimpolaise22@gmail.com

AGILYTIS
Matériel Médical et de Confort
02 96 20 51 03
8 rue de Penvern
22500 PAIMPOL
Fax : 02 30 96 66 45
paimpol@agilytis.fr
www.agilytis.fr
Vente et location de matériel médical (lits médicalisés, fauteuils roulants, ...)
Matériel de confort
Téléphonie
Chaussures et chaussons
Incontinence
Semelles orthopédiques
Orthèse / Attelle / Contention veineuse
Aide à la vie quotidienne
Accessibilité / Sécurité
Accessoires pour salles de bain et WC

À noter dans votre agenda

Mars

Lundi 13 et mardi 14 mars
Animation fibre optique
Par le fournisseur Orange
• De 10h à 18h
• Place de la République

Samedi 18 mars
Un Printemps à la grainothèque
Échange de graines
• De 10h à 12h30
• Médiathèque

Dimanche 26 mars
Mini-raid adulte/enfant
Activités kayak, vélo et course à pied
• De 10h30 à 12h • Poulafret

Lundi 27 mars
Conseil Municipal
• 18h • Salle Mauffray

Du 30 mars au 2 avril
Portes ouvertes AVF Pays de Paimpol
Découverte des ateliers, des sorties et autres manifestations des AVF
• De 10h à 18h • La Halle

Avril

Samedi 1er et dimanche 2 avril
Journées Européennes des Métiers d'Art
• De 10h à 18h
• Église Notre Dame de Beauport de Kérity-Paimpol

Lundi 3 avril
Café des associations
• De 9h30 à 11h • Salle des fêtes

Vendredi 7 avril
Un Printemps à la grainothèque
Projection d'un film sur l'évolution de l'agriculture
• 18h30 • Médiathèque

Du 8 avril au 8 mai
Pierre Loti, "actuellement en voyage"
Exposition dans le cadre du centenaire de la mort de Pierre Loti
• Tous les jours (sauf le mardi) de 14h30 à 18h30
• La Halle

Mai

Mardi 2 mai
Club lecture
Lectures du moment, coups de cœur et découvertes d'auteurs
• 18h30 • Médiathèque
• Inscription : 02 96 22 01 09 ou l.gaultier@ville-paimpol.fr

Vendredi 5 mai
Et si tu danses !
Spectacle interactif, entre théâtre et danse, sur les traces du Petit Poucet
• 18h30 • La Sirène
• Tout public dès 4 ans

Vendredi 12 mai
Un Printemps à la grainothèque
Réflexions sur la forêt française
• 18h30 • Médiathèque

Samedi 13 et dimanche 14 mai
Terre en jeu - Céramique
Exposition des travaux des élèves sur le thème " le jeu "
• De 10h à 12h et de 14h à 18h
• La Halle

Dimanche 14 mai
Fête du sport
Découverte d'activités sportives
• De 10h à 18h
• Complexe sportif de Kerraoul

Lundi 15 mai
Conseil Municipal
• 18h • Salle Mauffray

Du 20 au 28 mai
Traversées
Exposition de Mukuna Kashala - Ouvertures africaines
• 20 mai : de 16h à 19h30
• le 21 et du 26 au 28 mai : de 9h30 à 19h30
• 22 et 25 mai : de 15h30 à 19h30
• 23 mai : de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30
• 24 mai : de 14h à 19h30
• La Halle

Vendredi 26 mai
Rencontre avec Alain Quella-Villéger
Biographe de Pierre Loti
• 18h30 • Médiathèque

Du 26 mai au 4 juin
Fête foraine
• Port de Paimpol

Juin

Vendredi 2 juin
Soirée jeux de société
De 11 à 99 ans !
• De 18h30 à 21h30
• Médiathèque

Mardi 6 juin
Réunion publique
Bilan mi-mandat
• 18h • Salle des fêtes Paimpol

Vendredi 9 juin
Un Printemps à la grainothèque
Intervention prévention sécheresse et érosion en Goëlo et Nord Trégor
• 18h30 • Médiathèque

Et aussi !

Du 13 mars au 12 avril
Enquête publique PLUi
Permanences des commissaires-enquêteurs
• Salle Feutren à Paimpol
• Mardi 14 mars (matin)
• Samedi 25 mars (matin)
• Vendredi 31 mars (après-midi)
• Mercredi 5 avril (après-midi)
• Mardi 11 avril (après-midi)

25 avril, 30 mai et 20 juin
Club ciné
• 18h30 (réservé aux abonnés)
• Médiathèque

25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin
Bébé bouquine
Histoires, musiques et comptines (0 à 3 ans)
• À 10h et à 11h • Médiathèque
• Sur réservation : 07 88 97 06 92 m.calvez@ville-paimpol.fr

8 mars, 18 mars, 5 avril, 15 avril, 10 mai, 20 mai, 7 juin
Quelle histoire !
Lectures et musiques (3 à 7 ans)
• 17h le mercredi / 11h le samedi
• Médiathèque
• Sur réservation : 07 88 97 06 92 m.calvez@ville-paimpol.fr

Retrouvez l'agenda sur
www.ville-paimpol.fr/agenda

Le service espaces verts se réinvente !

Dans un contexte orienté vers une désimperméabilisation et une renaturation des sols, Paimpol affirme son engagement écologique.

Pour répondre à ces enjeux, les agents du service espaces verts se réinventent en proposant trois mesures concrètes pour répondre aux objectifs suivants :

- Redonner de la vitalité au sol,
- Réduire notre impact sur les milieux,
- Tendre vers le zéro déchet.

Première mesure : suppression des bâches plastiques

Vestige d'une époque, les bâches plastiques ont vu le jour dans bon nombre de nos jardins. D'une mise en œuvre facile, aux effets souvent efficaces, les bâches furent longtemps des alliés des jardiniers contre les "mauvaises herbes".

Aujourd'hui, ces vieilles bâches dégradées par le temps, n'ont plus aucune efficacité. Le plastique dont elles sont constituées se fragmente en microparticules et les effets néfastes de ces microplastiques disséminés dans les milieux naturels sont démontrés.
Le sol fourmille de micro-organismes qui ont pour fonction la décomposition des débris de végétaux de surface (feuilles mortes, branches...), pour les transformer en humus qui sera ensuite incorporé dans le sol. Ces éléments nutritifs seront alors captés par les végétaux, et favoriseront leur développement. Cependant, ces bâches créent un véritable rempart pour ces interactions, et ont pour conséquence l'appauvrissent à terme du sol.

Seconde mesure : les intérêts du paillage organique

Alternative aux bâches, le paillage organique, en épaisseur suffisante (10cm), limite fortement la pousse des adventices et facilite l'arrachage jusqu'à la racine. Cette matière organique constitue la base de l'écosystème du sol (champignons, bactéries, vers, insectes...). Il permet l'amélioration de la qualité d'un sol (décompacte, allège) et le rend perméable aux pluies, limitant ainsi les effets du ruissellement. Enfin, il créé une protection contre le froid et conserve l'humidité lors des grosses chaleurs.

Troisième mesure : favoriser le circuit court

La valorisation des déchets verts est une préoccupation majeure du service espaces verts.
En effet, les déchets résultant d'entretien des aménagements représentent des volumes considérables. Autant de matière qui se voit exportée en déchetterie. En réponse, la Ville de Paimpol réutilise dès que possible ses propres déchets comme paillage organique.
Le service cherche à traiter les déchets directement sur les chantiers. Ainsi, lorsque les

conditions le permettent, un broyeur est utilisé pour déchiqueter les branches qui sont ensuite repandues sur la parcelle nouvellement taillée. Cette pratique permet une réduction des moyens tout en limitant l'impact carbone causé par les trajets des véhicules et des manutentions.

La suppression des bâches en faveur du paillage organique, résultant de déchets gérés localement, est une solution pour créer des espaces plus résilients face aux contraintes climatiques tout en répondant aux défis économiques. Par conséquent, ces pratiques se généraliseront à l'avenir sur le territoire.

Grande collecte de mobiles usagés

A l'initiative d'Orange, de l'association Festival du Chant de Marin et de la Ville de Paimpol, une grande collecte de mobiles usagés est organisée.

Du 1er mars au 30 juin 2023, des boîtes de collectes de mobiles seront placées au local de l'association Festival du Chant de Marin et dans différents lieux de la commune de Paimpol, pour récolter auprès des particuliers et entreprises des mobiles usagés en vue de les reconditionner ou de les recycler. Pour cela, Orange met à leur disposition des boîtes de collecte, ainsi que la logistique de remise et enlèvement des cartons, afin de sensibiliser les citoyens au recyclage et au reconditionnement en facilitant la récolte des mobiles usagés.

Cette démarche citoyenne et écoresponsable est ouverte à tous.

Un tirage au sort aura lieu le 30 juin, au local du Festival Chant de Marin, lors de la signature du partenariat entre l'association et Orange pour l'évènement. 10 places journées du festival seront offertes !

Comment participer au tirage au sort ?

Scotcher vos nom/prénom/numéro de téléphone au dos de votre vieux téléphone ainsi déposé dans l'urne.

Accueil de loisirs

Quelques dates clés à retenir concernant les inscriptions pour l'accueil de loisirs de Kerdreiz.

	Vacances de printemps	Vacances d'été	Camp d'été	Les mercredis
ALSH ouvert	Du 17 au 28 avril	Du 10 juillet au 25 août (fermeture le 14 août)	Du 24 au 29 juillet (20 places)	Du 6 septembre au 20 décembre
Inscriptions Paimpolais	Du 17 au 24 mars (par mail*)	Du 2 au 9 juin (par mail*)	La priorité sera donnée aux enfants (8 à 12 ans) inscrits l'été à l'ALSH de Kerdreiz	Du 2 au 9 juin (par mail*)
Inscriptions extérieurs	Du 29 mars (19h) au 5 avril (19h) sur le portail parent	Du 14 juin (19h) au 21 juin (19h) sur le portail parent		Du 14 juin (19h) au 21 juin (19h) sur le portail parent
Modifications ou annulations possibles	Du 29 mars (19h) au 5 avril (19h) sur le portail parent	Du 14 juin (19h) au 21 juin (19h) sur le portail parent		Le mercredi de la semaine qui précède.

**Mail : alsh@ville-paimpol.fr*

Toute réservation sera ferme et définitive :
- Pour les vacances de printemps : le 5 avril à 19h
- Pour le mois de juillet : le 21 juin à 19h
- Pour le mois d'août : le 12 juillet à 19h

Si les mercredis réservés ne sont pas annulés sur le portail parent au plus tard le mercredi de la semaine qui précède, ils seront facturés, sauf en cas de maladie de l'enfant (certificat médical à fournir).

Renouvellement dossiers d'inscription : du 22 au 26 mai au ChatÔ

- **Pour l'ALSH de Kerdreiz** : vacances d'été 2023, mercredis et petites vacances scolaires 2023-2024 (même si l'enfant était déjà inscrit pour l'année 2022-2023 à Kerdreiz).
- **Pour la rentrée scolaire 2023-2024**, la navette scolaire, la restauration scolaire et les accueils du matin et du soir (même si l'enfant était déjà inscrit pour l'année 2022-2023).

Documents à fournir :
- Fiche d'inscription et sanitaire*
- Copie des vaccins
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA
- Règlement par prélèvement : en cas de modification de moyen de paiement ou de changement de coordonnées bancaires : RIB + mandat SEPA*

**La fiche d'inscription et sanitaire ainsi que le mandat SEPA sont disponibles au secrétariat du ChatÔ ou téléchargeables sur le site de la Ville de Paimpol.*

Pour les inscriptions scolaires, documents complémentaires :
- Venir avec le livret de famille
- Copie du P.A.I. (Projet d'Accompagnement Individualisé) si l'enfant est concerné.

PLUS D'INFOS
Le ChatÔ, 2 rue Bécot
02 96 55 31 74 - lechato@ville-paimpol.fr

"Les rendez-vous du lundi" à la résidence Autonomie !

Ces rendez-vous sont ouverts aux habitants de Paimpol et communes alentours.

Ils ont pour objectif de vivre un moment convivial avec les habitants de la Résidence, en partageant un repas et des activités proposées : jeux de mémoire, rencontres intergénérationnelles, après-midis festifs, activités adaptées dans la bonne humeur en fonction des désirs et souhaits...

Déroulement de la journée :

- 11h30 : accueil des participants extérieurs
- 11h45 : repas / café, discussion, partage
- 14h30 : animations
- 16h : goûter

La Résidence peut accueillir jusqu'à 10 personnes de l'extérieur. Les Paimpolais n'ayant pas de moyen de locomotion peuvent réserver un transport gratuit lors de l'inscription.
Les inscriptions sont à réaliser au plus tard le mercredi précédent le « rendez-vous du lundi ».

PLUS D'INFOS
02 96 22 06 00
animation.lequinic@ville-paimpol.fr

Un espace bien-être et de nouvelles technologies

La Résidence Autonomie Le Quinic a créé son espace bien-être.

Le bien-être est un facteur important pour la santé tant sur le plan physique que sur le plan psychologique. Plusieurs membres de l'équipe sont à l'initiative du projet :

- Une partie bien-être avec la relaxation par le soin des mains et des pieds a été créée par Hélène et Annyvonne, qui ont suivi une formation. Cet espace permet également aux résidents de suivre leur séance de kiné sur place, grâce à la table de massage ou au pédalier.
- Pour les nouvelles technologies, des tablettes sont utilisées pour la stimulation par le jeu. Sylvie, se charge de cette animation pour avoir des résidents 2.0 !

La Résidence Autonomie a reçu une subvention de 5 000 € par le Département suite à un appel à projets.

Analyse des besoins sociaux

L'objectif est de conduire une analyse partagée, entre la collectivité, les habitants et les partenaires concernant les problématiques sociales sur lesquelles il est nécessaire d'avancer ensemble.

Il s'agit de permettre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de mettre en place une politique d'action sociale fondée sur une démarche participative.

Sur l'ensemble de la programmation, ce sont plus de 20 temps de travail organisés avec les élus, les agents du CCAS, le centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, les différents services du Département, Terre d'Armor Habitat, la Maison de l'Argoat et le centre d'action sociale, culturelle et d'insertion, l'associations d'aide, soins et services à domicile, le dispositif d'appui à la coordination, le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues.
Trois axes prioritaires ont été identifiés et travaillés : le logement, le vieillissement de la population et son impact, la santé mentale et les conduites addictives.

Le plan d'action prend forme et a été validé le 10 février. Les travaux prendront fin au mois de mars et seront communiqués à la population en avril.

La vie de ChatÔ

Des bénévoles du ChatÔ animent des ateliers-loisirs. L' adhésion est de 5€50 par famille et par année civile.

- **I can speak english :** Pour échanger en anglais, apprendre une nouvelle langue. Le mardi de 14h30 à 16h pour les confirmés et de 16h30 à 18h pour les débutants, salle animation du ChatÔ (hors vacances scolaires).

- **Echecs et mat :** Pour jouer aux échecs. Le jeudi de 17h à 18h pour les débutants (à partir de 10 ans) et de 18h à 20h pour les confirmés, salle animation du ChatÔ.

- **Faites vos jeux !** Pour jouer, tout simplement. Le lundi de 14h à 18h30 et le jeudi de 14h30 à 18h30, point Accueil de Goas Plat, Bâtiment I.

- **Brin de cousette :** Pour coudre en s'amusant. Apportez vos machines, tissus, patrons, outils de couture... Le jeudi de 14h à 17h30, à la salle Feutren.

- **Une affaire de goûts :** Pour cuisiner des recettes faciles et délicieuses. Le 1er mercredi du mois de 18h à 20h, au ChatÔ, et le 3ème mercredi du mois de 16h à 18h, à la salle Feutren. Sur inscription, 4€/personne/atelier.

- **L'arbre à palabres :** Pour discuter ensemble d'un thème d'actualité, du quotidien. Un lundi toutes les trois semaines, de 14h à 16h, point accueil de Goas Plat, bâtiment i.

- **Culture zâtous :** Pour s'inscrire à la programmation des visites d'exposition, spectacles, ateliers... Le jeudi de 16h30 à 18h au ChatÔ.

PLUS D'INFOS
Le ChatÔ, 2 rue Bécot
02 96 55 31 74
lechato@ville-paimpol.fr

Les aides financières
du Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite mettre en avant son soutien aux activités culturelles et de loisirs.

Pass loisirs "enfant"

C'est une aide pour les activités culturelles et de loisirs destinée aux enfants paimpolais. Le nouveau règlement des aides financières, voté le 1er juillet 2022, élargit l'accès à ce soutien financier dans la philosophie "l'action sociale pour tous" à l'ensemble des familles, réparti selon un barème en 4 tranches de participation du CCAS. 23 demandes "pass loisirs" ont été accordées, correspondant à un montant de 1 257 €, au profit des familles pour financer les activités des enfants et adolescents paimpolais.

PLUS D'INFOS
CCAS : 02 96 55 31 90
au 1er étage de la Mairie

Aide à l'adhésion de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) "adulte"

Afin de soutenir davantage les familles paimpolaises, le CCAS finance l'adhésion aux activités proposées par l'AVF, sous condition de ressources. L'aide varie de 90% à 40% de prise en charge des sommes, selon le niveau de ressources des personnes.

L'AVF propose des activités pour tous les goûts tels que : marche, pétanque, peinture à l'huile, aquarelle, pastel, patchwork, bridge, échec, scrabble, tarot, cours d'anglais, conversation en anglais, en français, des moments de convivialité, des sorties exceptionnelles autour de l'artisanat d'art...

PLUS D'INFOS
AVF : Villa Labenne, 16 rue Bécot
06 52 71 94 65
avf.paimpol@gmail.com

Complémentarité & différences
entre le CCAS et le Centre Social le ChatÔ

Quel est l'objectif d'un centre social ?

Un centre social, c'est un foyer d'initiatives porté par des habitants bénévoles appuyés par des professionnel·les, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire en prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants. C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui tisse des liens et accompagne la vie associative.

Son objectif est la recherche du mieux vivre dans la cité, le quartier ou le village, en permettant à chacun d'être acteur et citoyen, la participation active des habitants étant stimulée en permanence. A Paimpol, c'est un service municipal conventionné et cofinancé par la CAF dans le cadre de l'animation de la vie sociale et des services aux familles, adhérent à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne.

Quel est l'objectif d'un centre communal d'action sociale (CCAS) ?

Le CCAS est l'interlocuteur en urgence pour toute situation difficile, à tout moment de la vie. Il est en charge de la mise en œuvre des prestations sociales légales et des aides facultatives à destination des Paimpolais. Il peut intervenir sous forme d'aides remboursables ou non. Il soutient les habitants pour établir les différentes demandes d'aide en les transmettant ensuite aux organismes décideurs : CAF, Conseil départemental, Assurance Maladie, Retraite...

Le CCAS de Paimpol octroie des aides sociales facultatives : aide alimentaire d'urgence, location de deux roues, microcrédit personnel, hébergement d'urgence, logement temporaire, pass loisirs... L'objectif principal est de lutter contre différentes formes de précarité des familles en fragilité.

Agenda sportif

Mars

Dimanche 12 mars
- Tennis : Equipe 2F - Pabu
  9h | Bel-Air
- Tennis : Equipe 3F - Pleumeur Bodou
  14h | Bel-Air

Samedi 18 mars
- Basket : Seniors filles - Ploufragan
  19h15 | Gymnase K2
- Basket : Seniors garçons - Loudéac
  21h15 | Gymnase K2

Dimanche 19 mars
- Badminton : Ploubazlanec R1
  Gymnase K2
- Tennis : Equipe 1H - Tréguier 3 9h | Bel-Air
- Tennis : Equipe 3H - Saint Quay 14h | Bel-Air

Samedi 25 mars
- Handball : Seniors filles 1 - Ouest 22
  Gymnase K2

Dimanche 26 mars
- Handball : Seniors filles 2 - Merdrignac
  Gymnase K2
- Handball : Seniors garçons - Merdrignac
  Gymnase K2
- Tennis : Equipe 2F - Tregueux 1 9h | Bel-Air
- Tennis : Equipe 3F - Perros 3 14h | Bel-Air
- Football : Paimpol R2 - Carhaix 15h30 | Bel-Air
- Football : Kérity - Grâces
  15h30 | Cruckin

Avril

Samedi 1er avril
- Tournoi de Football scolaire Cruckin

Sam. 1er et dim. 2 avril
- Championnats de Bretagne de Badminton
  Gymnase K2

Dimanche 2 avril
- Tennis : équipe 2H - Perros 3 9h | Bel Air
- Tennis : équipe 4H - Lanvollon 1 14h | Bel-Air

Samedi 8 avril
- Handball : Seniors filles 1 - Plouvorn Gymnase K2
- Handball : Seniors filles 2 - Broons Gymnase K2
- Handball : Seniors garçons - Guingamp
  Gymnase K2

Mardi 11 avril
- Tournoi des écoles : balle ovale
  Stade de Kerraoul

Dimanche 16 avril
- Football : Kérity - Pabu
  15h30 | Cruckin
- Football : Paimpol R2 - Quintin
  15h30 | Bel-Air

Mai

Samedi 6 mai
- Basket : Seniors filles - Uzel 19h15 | Gymnase K2
- Basket : Seniors garçons - Pordic 21h15 | Gymnase K2
- Handball : Senior filles 1 - PSM Gymnase K2
- Handball : Senior filles 2 - Loudéac Gymnase K2
- Handball : Senior garçons - Baie d'Armor Gymnase K2

Dimanche 7 mai
- Football : Paimpol R2 - Ploufragan 15h30 | Bel Air

Samedi 13 mai
- Basket : Seniors garçons - Uzel Gymnase K2

Dimanche 14 mai
- Football : Kérity - Plourivo 15h30 | Cruckin

Sam. 20 et dim. 21 mai
- Tir à l'Arc : Championnat Départemental
  Stade de Kerraoul

Dimanche 28 mai
- Football : Kérity - Guer
  15h30 | Cruckin

Juin

Sam. 3 et dim. 4 juin
- Tir à l'Arc : Championnat Régional Stade de Kerraoul

Sam. 10 et dim. 11 juin
- Tournoi Jean-Michel Le Poulard Bel-Air

Samedi 24 juin
- Twirling : Gala annuel
  Gymnase K2

Les compétitions sportives de haut niveau

La Ville de Paimpol accueillera en 2023 :

- Le championnat de Bretagne de Twirling : dimanche 5 mars au gymnase K2, organisé par les Alizées de Plourivo.
- Le championnat de Bretagne de Badminton : les 1er et 2 avril au gymnase K2, organisé par les Sternes de Ploubazlanec.
- Le championnat de Bretagne de Tir à l'Arc : les 3 et 4 juin au stade de Kerraoul, organisé par les Archers d'Armor.
- Un match de la coupe du monde de rugby militaire : le 7 septembre au stade de Kerraoul, organisé par le Paimpol Armor Rugby Club.

PLUS D'INFOS Paimpol Ville Sportive

Le sport à l'école !

Les classes du CP au CM2 de l'école de Paimpol bénéficient de l'intervention de Nicolas Lechat, éducateur sportif, lors des cours d'EPS sur les sites de Kérity et de Plounez.

De novembre à avril, un programme sportif varié est proposé aux écoliers : balle ovale, acrosport et course d'orientation.
L'objectif est d'acquérir différentes compétences motrices, mais aussi de développer l'entraide et la solidarité entre les élèves.

Ar sport er skol !

Dont a ra Nicolas Lechat, edukatour war ar sport, da gemer perzh er c'hentelioù DKS er c'hlasoù ac'h a eus ar CP d'ar CM2 e skol Pempoull, e Keriti hag e Plounez.

Etre miz Du ha miz Ebrel zo meur a sport er programm evit ar skolidi : Mell hirgelc'hiek, Jiminas ouesk ha Redadegoù-reteriñ.
Kement-se abalamour d'ar skolidi da zeskiñ kempouezañ hag implijout o c'horf, ober jestroù teknikel, ha d'en em sikour muioc'h.

Mini-raid en binôme

Dimanche 26 mars, de 10h30 à 12h aura lieu le mini-raid adulte/enfant à Poulafret, organisé par la Ville de Paimpol.

En binômes, adultes et enfants (à partir de 8 ans), affrontez ensemble plusieurs épreuves sportives ! Au programme : 4 km de vélo, 1.5km de course à pied et 1km de kayak.

PLUS D'INFOS

Inscriptions : Nicolas Lechat
06 70 00 58 49 - n.lechat@ville-paimpol.fr

De nouvelles bornes en centre-ville

Le 16 janvier dernier ont commencé les travaux d'installation de 3 bornes escamotables au début des rues de l'Eglise, des Huit Patriotes et de la Vieille Poissonnerie. Ce même dispositif sera déployé progressivement pour sécuriser de nouvelles rues.

La Ville de Paimpol opte pour ce système pour différentes raisons :

- Sécuriser les rues lorsqu'elles sont piétonnes : terrasses et flux de piétons importants en saison estivale.
- Diminuer l'utilisation de barrières que des agents municipaux doivent venir quotidiennement poser et enlever.
- Améliorer l'esthétisme du mobilier urbain.

Les bornes seront en position haute de 11h à 1h durant les périodes de vacances scolaires, les longs week-end fériés et du 15 juin au 15 septembre, conformément à l'arrêté municipal en vigueur. Elles fonctionnent en priorité par un système de commande par appel téléphonique. Les numéros de téléphone sont enregistrés dans une base de données et l'appel déclenche la baisse immédiate de la borne. Deux autres commandes sont possibles : un lecteur de badge ainsi qu'un digicode à taper sur les totems à proximité des bornes.

Les sociétés INEO Atlantique (mandataire) et Le Michel (sous-traitant) ont réalisé les travaux. Le fournisseur des bornes et totems est Urbaflux.

Le coût de ces installations s'élève à 89 906,40 € TTC dont 30% de subvention de l'Etat au titre de la sécurité des espaces piétons.

Prévention routière

Très impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière, les élus ont fait de la vitesse excessive un élément de vigilance particulière.

Pour faire face à cette problématique et en complément des aménagements urbains favorisant une circulation apaisée, la Ville de Paimpol a fait l'acquisition de dispositifs particuliers.
Tout d'abord en 2022, la police municipale a été dotée d'un cinémomètre pour lui permettre de réaliser des contrôles réguliers sur l'ensemble du territoire communal. Ceux-ci sont réalisés sur la base des données liées à l'accidentologie et aux nombreuses doléances des administrés concernant cette thématique. En 2022, 121 points de contrôles répartis sur toute la commune pour 50 contraventions dressées.

En complément, la Ville a fait l'acquisition d'un radar pédagogique, non répressif. Ce nouvel outil à alimentation solaire affiche la vitesse des véhicules. Par ce biais, il vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. De plus, il permet d'établir différentes statistiques telles que la vitesse moyenne des véhicules, les créneaux horaires les plus fréquentés ou le nombre moyen de véhicules par jour.

Ce dispositif mobile à vocation préventive sera installé sur différents axes de la commune. Les sites d'implantation seront retenus dans le cadre du groupe de travail « sécurité et circulation » regroupant élus et différents services municipaux. Les administrés sont également invités à faire part de leurs suggestions en la matière.

> « Cet appareil a couté 2 596 €, il est financé en partie dans le cadre du schéma des modes actifs et d'un programme plus large incluant des travaux d'aménagement et d'installation de mobilier en vue de sécuriser les déplacement doux. »

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

Depuis 2009, la circulation en centre-ville historique de Paimpol répond aux règles du code de la route de la zone de rencontre. Le même fonctionnement a été adopté à partir de 2017 afin de sécuriser les terrasses en bord à quai sur le quai Duguay Trouin.

Dans cette zone :

- **Priorité aux piétons** : Le piéton est prioritaire sur tous les véhicules y compris les vélos. Il n'est pas obligé d'emprunter les trottoirs. Il est prioritaire même hors des passages protégés.
- **Liberté pour les cyclistes** : Le cycliste laisse la priorité aux piétons. Il circule dans les deux sens en adaptant sa conduite à la présence des véhicules circulant en sens inverse et respecte toutes les règles du code de la route.
- **Vigilance pour les automobilistes** : la voiture cède la priorité aux piétons et aux cyclistes. Le conducteur respecte la limitation de vitesse de 20 km/h maximum et doit être très attentif. Le stationnement est autorisé uniquement aux emplacements prévus à cet effet.

Une nouvelle balayeuse

En début d'année, la Ville de Paimpol a fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse aspiratrice compacte Diesel Euro 6.

La nouvelle machine permet de balayer et aspirer dans les rues du centre-ville mais aussi sur les voies principales. Elle est équipée d'un troisième bras avec, un balai permettant de faire du désherbage de trottoirs, un système d'aspiration pouvant aspirer les feuilles ou permettant de nettoyer les grilles d'eau pluviale, et d'un kit lavage haute pression.

Des conventions de partenariats avec les communes de Plouézec et Ploubazlanec ont été signées afin de réaliser des passages mensuels dans certains de leurs secteurs.

Deux agents du service propreté sont formés pour l'utilisation de la machine.

Avenue Gabriel Le Bras : les travaux commencent bientôt !

2022
Ateliers de concertation, définition du projet, vote de l'autorisation d'investissement pluriannuel.

avril 2023
Début des travaux de la première tranche : entre la rue Feutren et la Rue de Lanvignec.

fin 2024
Réalisation de la 2ème tranche des travaux : entre la rue de Lanvignec et le haut de la rue de Pen An Run.

2026
Réalisation de la 3ème tranche des travaux en haut de l'avenue : esplanade du lycée de Kerraoul.

Demande de financement en cours auprès de : l'Etat, la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et Guingamp-Paimpol Agglomération.

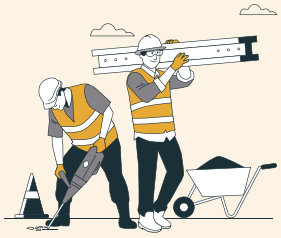

Cité des Castors

Dans le cadre de la mise en conformité du système d'assainissement, des travaux sont engagés dans les rues John F. Kennedy et de Kerarzic afin de dissocier les réseaux eaux usées / eaux pluviales.

Rue de Penvern

Travaux d'aménagement réalisés par les services voirie et espaces verts de la Ville. Ils permettront de valoriser l'entrée de ville à travers :

- L'aménagement de la placette située à l'entrée du stade de Penvern.
- La désimperméabilisation de trottoirs afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la biodiversité.
- La reprise des revêtements de trottoirs vétustes.
- Le marquage des cheminements cycles.

Poulafret

Travaux de sécurisation de l'accotement du chemin de Croas Guiguin et réhabilitation de l'escalier qui dessert le bassin de Poulafret.

Ledano

Réfection du revêtement du chemin du Ledano. Cette voie est partagée piéton / vélo / cycle. C'est une composante d'un des itinéraires cyclables identifiés dans le cadre du schéma directeur des déplacements doux.

Cimetière Kergiquel

Finalisation du pavage des allées du columbarium.

Rue F. Le Louarn

Travaux reprise du réseau eaux pluviales.

Salles et équipements municipaux

Les nouvelles règles d'utilisation

La Ville de Paimpol est attractive grâce au rayonnement des nombreuses structures associatives et bénévoles investis pour l'intérêt collectif. Le contexte de crise climatique, énergétique et inflationniste, sans précédent, impose de revoir la gestion des services et équipements municipaux.

Afin de rendre un service de qualité, efficient et équitable pour tous les usagers, de nouvelles règles pour occuper une salle municipale ou mobiliser des moyens municipaux, ont été établies. L'attribution des salles sera déterminée en fonction des besoins (effectifs, surface).

La gestion des salles municipales

Salle des fêtes du port
Capacité :
- 1 400 places debout
- 452 places assises *(repas, loto)*
- 530 places assises *(spectacle)*

Salle des fêtes de Plounez
Capacité :
- 160 places debout
- 120 places assises

Salle de la ferme de Kernoa
Capacité :
- 20 places assises ou debout

Salle Ty Barous Plounez
Capacité :
- 20 places assises ou debout

Salle Feutren
Capacité :
- 90 places debout
- 75 places assises

Salle de Cruckin
Capacité :
- 50 places assises ou debout

Salle Villa Labenne rez-de-chaussée
Capacité :
- 49 places debout
- 26 places assises

Salle mairie de Kérity sous-sol
Capacité :
- 20 places assises ou debout

Salle Villa Labenne étage
Capacité :
- 20 places debout
- 19 places assises

Réservation

Demandes à transmettre par mail à
reservation-salle@ville-paimpol.fr

Après instruction et validation, le service des salles retourne :
- le devis et le contrat de location,
- le règlement intérieur,
- les engagements liés à la sécurité.

PLUS D'INFOS

Service des salles :
reservation-salle@ville-paimpol.fr
02 96 20 82 94 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h)

Tarifs

Une tarification spécifique et privilégiée pour les associations paimpolaises (votée lors du conseil municipal du 19 décembre 2022) :
- 1 journée de réservation gratuite par année civile,
- 1 gratuité par année civile pour la tenue de l'assemblée générale,
- 1€ de l'heure pour les réservations récurrentes (hebdomadaires, mensuelles) sur la base d'une convention établie entre les deux parties.

Exemple : un club de jeu de cartes loue une heure par semaine la salle Feutren ; il recevra une fois par an un titre de recettes de 52€ à régler à la Ville de Paimpol.

- Pour les évènements ponctuels une autre tarification s'applique (voir délibération).

Le renouvellement du système de sécurité incendie (SSI) de la salle des fêtes du port a été remplacé et modernisé en 2022. Ainsi, les caractéristiques de la salle (Établissement Recevant du Public 2ème catégorie de type L et X) et sa capacité d'accueil déterminent les moyens de sécurité à mettre en œuvre lors de chaque évènement dans l'établissement. Certains seront pris en charge par la ville, d'autres par l'organisateur de la manifestation. Seuls les évènements majeurs pourront disposer de l'équipement.

Consulter l'ensemble des **tarifs 2023** sur le site internet : www.ville-paimpol.fr rubrique tarifs municipaux.

LE SAVIEZ VOUS ?

Mobilisation des moyens municipaux pour organiser vos évènements

Lorsqu'un évènement est organisé sur le domaine public ou dans une salle municipale, différents services de la collectivité sont mobilisés pour répondre aux demandes et assurer le bon déroulement de l'évènement :

- Les services culture, sport et le centre social le Chatô ou encore le CCAS pour la définition, le financement et l'accompagnement des différents projets associatifs.
- La police municipale et le service règlementation pour : la sécurité, la surveillance et la gestion du domaine public communal.
- Les services techniques pour :
  - La logistique et le transport,
  - Le prêt et l'installation de certains matériels,
  - Le montage d'équipements techniques divers.

Au vu du nombre de demandes grandissantes et afin d'assurer un service de qualité, la coordination et la planification des différentes interventions doivent être programmées et gérées de façon optimisée et en adéquation avec les moyens dont dispose la Ville.

Dans ce contexte, les sollicitations et besoins devront être formulées par courrier à la Mairie (10 rue Pierre Feutren 22500 Paimpol) ou par mail à contact@ville-paimpol.fr :
- Pour les manifestations et animations organisées sur la **période 1er mai – 15 septembre : demande avant le 15 mars**
- Pour le reste de l'année : **3 mois avant l'organisation de l'évènement.**

Des commissions seront ensuite organisées à intervalles réguliers pour étudier les demandes.
Les réponses seront ensuite formalisées par écrit avec :

- Les prestations et interventions accordées,
- Les montants engendrés par ces demandes (moyens humains, location matériel, transport...),
- Les prescriptions particulières.

Le métier d'ATSEM

D'abord nommées « femmes de service », les personnes concernées sont devenues des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) employés par les communes, elles font partie de la communauté éducative.

La Ville de Paimpol compte 5 ATSEM sur l'école publique. Chaque jour de classe Sylvie, Dominique, Mireille, Elisabeth et Elodie accompagnent les enfants vers l'autonomie en les aidant dans les tâches quotidiennes dans la classe mais aussi au restaurant scolaire. Elles assurent également les accueils périscolaires les matins à partir de 7h30.

Même si la responsabilité vis-à-vis des élèves de l'enseignant titulaire de la classe est permanente, les ATSEM, en tant qu'adultes témoins de l'activité d'enfants, ont un devoir d'intervention et/ou de prévention et d'alerte face à tout danger, qu'il soit créé par le comportement des enfants ou par toute autre cause.

Les missions confiées

Les agents enchaînent des journées bien remplies, sans temps mort, pendant les périodes scolaires.

- De 7h30 à 9h : Elles animent les accueils périscolaires (matin et/ou soir).
- Sur les temps de classe, elles participent à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par l'enseignant et sous la responsabilité de ce dernier.
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants.
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques.
- Aménagement et entretien des locaux et des matériels destinés aux enfants.
- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux.

- Elles accompagnent les enfants à la prise des repas sur le temps de restauration scolaire.
- Après la classe, les mercredis matins et pendant les vacances, elles assurent l'entretien des classes et des locaux.

Être ATSEM ?

C'est être polyvalent, patient, savoir s'adapter aux situations, être bienveillant pour :

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages et vers l'autonomie,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire,
- Préparer des supports pédagogiques,
- Fabriquer des éléments éducatifs simples,
- Appliquer le protocole d'entretien,
- Gérer les matériels éducatifs et le stock des produits d'entretien.

Mise à l'honneur des agents municipaux

Le 27 janvier dernier s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel, après deux années sans. L'occasion pour l'équipe municipale de valoriser le travail des agents et de mettre à l'honneur les médaillés.

Cette cérémonie est l'occasion de remettre à certains agents des médailles qui marquent leur ancienneté, mais aussi de fêter des départs à la retraite ! Un hommage a été rendu à Nicolas Bernard (disparu en 2021) et Sylvie Kergus (disparue en 2023).

Médailles d'or (pour 35 ans de services)
Charlot Jean-Luc et Ollivier Mireille

Médailles de vermeil (pour 30 ans de services)
Evenou Stéphane, Kerambrun Sylvie, Le Coq Maryline, Le Louarn Jean-Marc, Thepaut Didier et Gueffier Eric.

Médailles d'argent (pour 20 ans de services)
Boutin Valérie, Herve Cédric et Minous Anne-Marie

Les retraités (2020 - 2021 - 2022)
Le Pommelec Yannick, Gehan Danièle, Le Meur Edith, Le Brouster Véronique, Le Calvez Jean-François, Rivoallan Rémy, Le Hegarat Guy, Beauverger Annie, Thomas Murielle, Jouanjan Françoise, Kerogues Sylvie, Le Seguillon Nelly, Quemener Hervé, Collet Marie-Claude, Clech Chantal, Mongnet Eric, Gaultier Pierre, Sarchet Annette et Benoist Claude.

Pierre Loti, écrivain et grand voyageur

Grand voyageur et auteur à succès, Pierre Loti a découvert la Bretagne grâce à la Marine. Les marins de Paimpol lui ont inspiré deux romans, « Mon frère Yves » et « Pêcheur d'Islande ».

Louis Marie Julien Viaud, alias Pierre Loti, naît en 1850, à Rochefort, dernier des trois enfants d'une famille protestante pratiquante. En 1867, le jeune Julien Viaud intègre l'École navale. Il découvre alors la Bretagne, et surtout le port de Brest où il passe une année sur le navire école Borda. En tant qu'officier de marine, Loti voyage beaucoup. Vers 1878, Loti fait la connaissance à Lorient de Pierre Le Cor, originaire de Kergrist en Plounez, il deviendra son grand ami. C'est ce dernier qui va lui inspirer Yves Kermadec, personnage central de son ouvrage « Mon frère Yves ». Ce récit retrace le journal d'une amitié passionnée et orageuse entre un officier de marine et le matelot Plounézien. Publié en 1883, « Mon frère Yves » est un succès. Dans les années 1880, Pierre Loti fréquente régulièrement la Bretagne.

En 1886 paraît « Pêcheur d'Islande », qui devient son plus grand succès littéraire. Il met en scène l'histoire d'amour entre Gaud Mével, une jeune fille issue d'une famille aisée et un modeste pêcheur de Pors-Even, Yann Gaos. Ce dernier part régulièrement en campagne en Islande, de février à août. Non dénué de nombreux clichés sur les Bretons, mais parlant de manière détaillée du pays paimpolais et des dangereux rivages d'Islande, « Pêcheurs d'Islande » retranscrit également les conditions de travail parfois très dures sur les goélettes et l'angoisse permanente des femmes restées au pays.

En 1891, Pierre Loti est élu à l'Académie Française. Démobilisé en 1910 après 42 ans de carrière militaire, Loti se réengage, dans l'armée de terre, au début de la Première Guerre mondiale. Il meurt en 1923 en laissant une œuvre littéraire abondante et deux ouvrages sur la Bretagne qui font figure de classiques.

LE SAVIEZ VOUS ?

Jeune officier de marine, Julien Viaud est nommé sur la frégate Flore dans le Pacifique en 1871. Il visite l'île de Pâques et fait escale à Tahiti. Là-bas, la reine Pomaré lui attribue le surnom de "Loti", une fleur tropicale. Quelques années plus tard, il s'en servira pour signer ses premiers écrits publiés.

Pierre Loti, skrivagner ha beajer bras

Beajer bras hag ur skrivagner hag a rae berzh e oa Pierre Loti. Graet en doa anaoudegezh gant Breizh gras d'an Arme-vor. Savet en deus daou romant diwar-benn martoloded Pempoull, Mon frère Yves ha Pêcheur d'Islande.

Ganet e oa Louis Marie Julien Viaud e 1850, e Rochefort, an hini diwezhañ eus an tri bugel en ur familh brotestant aketus. E 1867 ec'h antreas Julien Viaud yaouank e Skol an Arme-vor. Diwar neuze e reas anaoudegezh gant Breizh, dreist-holl porzh Brest ma chomas ur bloaz e bourzh ar vag-skol Borda. Beajiñ kalz a rae Loti evel ofiser a vor. War-dro 1878 en em gavas Loti en Oriant gant Pierre ar C'horr a deuas da vezañ mignon bras dezhañ. Kemer a reas skouer diwarnañ evit krouiñ Yves Kermadec, ar benndudenn en e levr Mon frère Yves. En istor-se e konter deiz-ha-deiz ar vignoniaj tost-tre ha cheñch-dicheñch etre un ofiser a vor hag ur martolod breton. Embannet e voe Mon frère Yves e 1883 ha berzh a reas kenkent. Er bloavezhioù 1880 e veze Pierre Loti e Breizh ingal.

E 1886 e voe embannet Pêcheur d'Islande ec'h eo e romant a reas berzh ar muiañ. Kontañ a ra ennañ an istor karantez etre Gaud Mével, ur plac'h yaouank ganet en ur familh aezet, hag ur martolod paour eus Porzh Even, Yann Gaos. Mont a rae hennezh ingal da Island da besketa, etre miz C'hwevrer ha miz Eost. Ha pa vehe un toullad mat a glichedoù e Pêcheur d'Islande diwar-benn ar Vretoned, e komzer ennañ en ur mod pizh eus bro Pempoull hag eus an aodoù dañjerus en Island, hag ivez eus al labour kalet-tre a-wechoù e bourzh ar goueletennoù hag an anken a veze a-hed an amzer war spered ar merc'hed a oa chomet er vro.

E 1891 e voe dilennet Pierre Loti en Akademiezh Frañs. Disoudardet e oa bet e 1910 goude bezañ bet 42 vloaz en arme met adsinañ a reas en arme-douar e penn kentañ ar Brezel-bed Kentañ. Mervel a reas e 1923 en ur lezel un oberenn lennegel fonnus ha daou levr diwar-benn Breizh deuet da vezañ oberennoù klasel.

Gouvezet a raec'h kement-mañ ?

Hag eñ ofiser a vor yaouank e oa bet anvet Julien Viaud da servijañ e bourzh ar fourgadenn Flore er Meurvor Habask. Mont a reas da vizitañ Enez Pask hag ober a reas ur paouez e Tahiti e 1871. Du-hont e voe lakaet Loti, anv ur seurt bleunioù trovanel, gant ar rouanez Pōmare. Un toullad bloavezhioù war-lerc'h ec'h adkemeras al lesanv-se evit sinañ e skridoù kentañ bet embannet.

LES COUPS DE CŒUR *de la médiathèque*

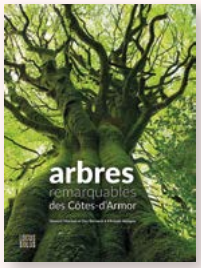

Les arbres remarquables des Côtes d'Armor
Yannick Morhan, Guy Bernard et Mickaël Jezegou

Documentaire adulte
Locus Solus, 2022

Tombée du ciel
The Fan Brothers

Album jeunesse
Little Urban, 2021

Limbo
Ben Sharrock

DVD adulte
2021

Djine Bora
BKO Quintet

CD
2022

Pierre Loti

Du 8 avril au 8 mai, à La Halle. Exposition gratuite, ouverte tous les jours (sauf le mardi) de 14h30 à 18h30.

Partez pour un voyage au sein de l'œuvre de Pierre Loti et découvrez les multiples facettes de cet homme complexe, chroniqueur de l'Histoire et de la géographie du monde tel qu'il l'a connu au XIXème siècle. De Paimpol à Tahiti, de « Pêcheur d'Islande » à « Madame Chrysanthème », une collection exceptionnelle de livres, correspondances et objets encore jamais exposés au public permet de naviguer de l'écrivain à son œuvre, du proche au lointain, de l'intime au paraître.

Organisée par Milmarin avec la collection d'Hervé Le Jeune (Association Pierre Loti à Paimpol), en partenariat avec la mairie de Paimpol.

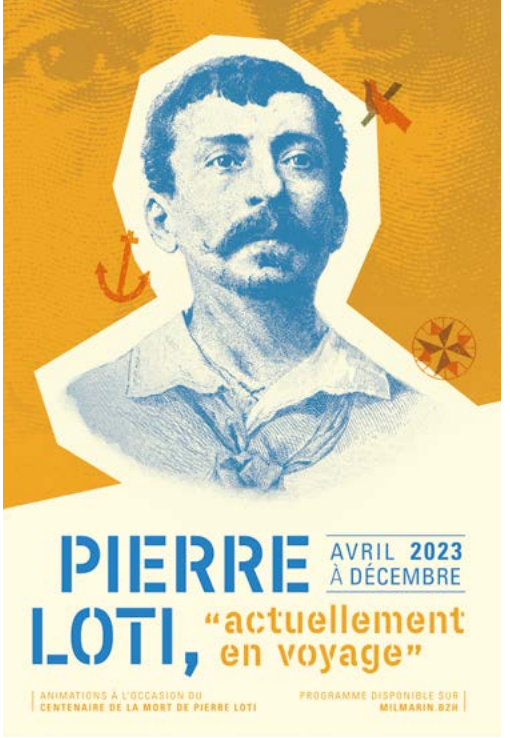

PLUS D'INFOS **Retrouvez toutes les animations organisées dans le cadre du centenaire de la mort de Pierre Loti sur www.milmarin.bzh**

A l'école, j'apprends aussi en breton !

L'enseignement bilingue français-breton est en plein développement depuis plus de 40 ans, chaque année de plus en plus de familles choisissent cet enseignement pour leurs enfants.

Grâce à un cursus organisé de la maternelle au lycée, les élèves maîtrisent le breton, en plus du français, ce qui leur permet de mieux comprendre leur environnement.
Plus tard, leur bilinguisme français-breton leur permettra notamment de rester travailler près de chez eux en Bretagne, où de plus en plus de postes requièrent la maîtrise des deux langues dans des domaines divers comme l'enseignement, la petite enfance, l'animation socio-culturelle, l'édition, le tourisme, les médias, les collectivités, la santé...

Ce bilinguisme ancré dans le territoire leur facilitera également un meilleur apprentissage des langues étrangères. D'ores et déjà, plus de 600 établissements sont dotés d'une filière bilingue. A Paimpol, la classe bilingue existe depuis 2021.

PLUS D'INFOS **Pour inscrire votre enfant à l'école publique bilingue de Paimpol :**
Le ChatÔ : 02 96 55 31 74
Office Public de La Langue Bretonne : 08 20 20 23 20

Er skol e teskan dre ar brezhoneg ivez !

Abaoe ouzhpenn 40 vloaz ez a ar c'helenn divyezhek galleg-brezhoneg war-raok. Muioc'h-mui a familhoù a ra an dibab-se evit o bugale bep bloaz. A-drugarez d'un hentad aozet eus ar skol-vamm betek al lise e c'hell ar skolidi mestroniañ ar brezhoneg, ouzhpenn d'ar galleg, ha gant se e vint muioc'h en o aez en o endro pemdeziek.

Diwezhatoc'h ha dre o divyezhegezh e c'hellint labourat e Breizh, ma'z eus muioc'h-mui a bostoù ma'z eo ret komz galleg ha brezhoneg, koulz war tachenn ar c'helenn, ar vugaligoù, ar buheziñ sokiosevenadurel, an embann, an touristerezh, ar mediaoù, ar strollegezhioù, ar yec'hed...
Gant un divyezhegezh sanket don er vro e vint gwelloc'h en deskiñ yezhoù estren ivez. Ouzhpenn 600 skol zo gant un hentad divyezhek dija ha bep bloaz e vez digoret re nevez. Da lakaat anv ho pugel er skol dostañ, kit war al lec'hienn ww.ecole.bzh pe pellgomzit da Ofis Publik ar Brezhoneg da 0820 20 23 20.

Journées Européennes des Métiers d'Art

Samedi 1er et dimanche 2 avril, de 10h à 18h en l'église Notre Dame de Beauport de Kérity-Paimpol.

L'association LYBaKaPa (association des artistes et artisans d'art du Canton de Paimpol) et la Ville de Paimpol s'associent une nouvelle fois pour participer à cette manifestation qui se déroulera en l'église Notre Dame de Beauport de Kérity-Paimpol.

Le but de cet événement est de valoriser les métiers d'art, de promouvoir le savoir-faire et de mettre en valeur des professionnels de talent.

Les artisans d'art présents exposeront des œuvres représentatives de leur travail. Certains proposeront des démonstrations et animations autour de leur métier avec un souci pédagogique. Les activités présentées seront variées : céramique (création, restauration), sculpture textile, marqueterie, joaillerie, mosaïque, émail, tournage sur bois, fonderie d'art, travail du cuivre, des algues, du lierre.

Et si tu danses !

Vendredi 5 mai à 18h30, à La Sirène. Un spectacle interactif, entre théâtre et danse, sur les traces du Petit Poucet de la Compagnie Didascalie, tout public dès 4 ans.

Ancienne interprète d'Anne Teresa De Keersmaeker, à la tête de sa propre compagnie Didascalie depuis 1997, Marion Lévy est passionnée par la rencontre du texte et de la danse.

Pour ***Et si tu danses***, sa nouvelle création à destination des jeunes enfants, elle retrouve l'autrice Mariette Navarro et met ses pas dans les traces du Petit Poucet.

Poucet est devenu adulte. Il est ramasseur de pierres. En arrivant dans le lieu de la représentation, il se rend compte que c'est ici que toute son histoire a commencé. Il a besoin des enfants pour retrouver le chemin de ses souvenirs, de ses peurs et de ses joies. Ensemble, danseur et spectateurs transformeront, petit à petit, l'espace qui les entoure et inventeront le chemin de leur propre danse !

Autour du spectacle : La Ville de Paimpol prendra en charge des ateliers chorégraphiques avec les élèves de l'école de danse le mercredi 3 mai et avec les élèves des écoles élémentaires de Paimpol le vendredi 5 mai.

PLUS D'INFOS **Durée : 45 min - Tarifs : 10€/8€**

Traversées

Exposition de Mukuna Kashala. Du 20 au 28 mai, à La Halle (voir p. 5).

L'image qui parle, en collaboration avec Les Ateliers du 5, organise pour le troisième volet des Ouvertures Africaines une exposition de Mukuna Kashala. Ses œuvres, faites d'enchevêtrements entre matériaux naturels et matériaux produits, mélangent les temporalités entre objets traditionnels et actuels ; mixant les cultures africaines et occidentales.

PLUS D'INFOS **mediation@limagequiparle.org**
07 87 73 04 46

Paimpolais du monde

Témoignage de
Louane Boulanger

Pouvez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Louane, j'ai 20 ans, je suis étudiante en 3ème année de médecine à Brest et Paimpolaise ! J'ai décidé de m'inscrire dans un programme Erasmus il y a un an, pour valider mon semestre d'études en Autriche en allemand, avec pour but de vivre une nouvelle expérience, d'évoluer personnellement et de voyager. Ce qui est la meilleure décision de ma vie jusqu'à présent.

Où vivez-vous et depuis combien de temps ?
Je suis donc partie en septembre 2022 en Autriche à Graz, deuxième plus grande ville du pays où j'ai pu m'épanouir et faire de superbes rencontres. J'ai profité de cette mobilité pour visiter le pays mais également ses voisins et me suis ainsi rendue à Vienne, Prague, Budapest, Venise, Ljubljana… Cette expérience est pour moi une des plus enrichissantes de ma vie.

Quel est votre coup de cœur du pays ou de la ville où vous vivez ?
J'ai choisi l'Autriche afin de me dépayser de la Bretagne et je ne suis pas déçue ! C'est un pays particulièrement caractérisé par ses montagnes et petits villages, ce qui en fait tout son charme ! J'ai pu découvrir la randonnée en montagne, que j'ai adorée, autant en septembre qu'en janvier avec de splendides paysages enneigés.

Racontez-nous une expérience drôle, sympa ou originale.
Lors de mon voyage à Salzburg, avec des amies nous avons fait un shooting photo avec des robes traditionnelles d'époques. Tout se passait bien jusqu'au moment où on sort dehors pour choisir la photo à développer et qu'après quelques minutes, on se rende compte que ma robe était très mal fermée derrière…

Qu'est-ce qui vous manque le plus de Paimpol ?
Ce qui me manque le plus, de Paimpol, et de la Bretagne en général, c'est la mer !! Etant nageuse c'est vraiment important pour moi, et je me rends compte de la chance que j'ai de vivre près de celle-ci. Et bien sûr, ma famille, mes amis, et les galettes !!

Une nouvelle permanence à France Services

Les Points Conseil Budget, qu'est-ce que c'est ?

Les Points Conseil Budget sont des lieux d'informations, de conseils et d'orientation qui offrent à toute personne qui le souhaite, des conseils et/ou un accompagnement sur des questions d'ordre budgétaire : demander un étalement de dettes, rédiger un courrier à sa banque, faire un point sur ses dépenses, éviter les frais d'incidents bancaires…
Il s'agit d'un soutien pour faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, ayant un impact sur les ressources ou les dépenses et améliorer la gestion du budget familial.

L'objectif est de prévenir et lutter contre le mal-endettement et de permettre aux personnes conseillées de se sentir moins seules face aux problèmes de budget.

Comment fonctionne les Points Conseil Budget ?

Une conseillère en économie sociale et familiale de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 22) propose des conseils personnalisés, confidentiels et entièrement gratuits lors de permanences à France Services.

Les conseillères accompagnent chaque personne, quels que soient sa situation professionnelle, son niveau de ressources pour :
- Faire un point sur sa situation (ressources, charges, dettes...),
- Proposer des conseils, un accompagnement budgétaire, orienter vers des partenaires du territoire, intervenir auprès des créanciers...,
- Apporter une aide dans le cadre du dépôt d'un dossier de surendettement et pendant la procédure.

PLUS D'INFOS
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 22)
02 96 33 40 76 – 06 23 57 81 95
pcb@udaf22.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Permanences à Paimpol
Le 1er et le 3ème mardi du mois, de 10h à 12h
à France Services, rue Henry Dunant à Paimpol.

Food-truck

Retrouvez l'ensemble des commerces ambulants présents à Paimpol en 2023.

Quai Neuf

- **Le Comptoir de la frite (frites, burgers...)** le jeudi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h (hors saison) / 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30 (en saison)
- **Le Chaudron magique (Fish & chips)** le samedi de 11h à 14h30 et 17h30 à 21h30
- **Ty Pizza** le dimanche de 15h à 19h

Quai Duguay-Trouin

- **La ferme marine paimpolaise** le samedi de 8h à 19h et les 24 et 31 décembre

Place du bourg de Kérity

- **Ty Napoli (pizza)** le vendredi de 16h30 à 21h30
- **Le Comptoir de la frite (frites, burgers...)** le samedi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h (hors saison) / 11h30 à 14h et 18h30 à 21h30 (en saison)
- **Artisan rémouleur/coutelier** le mercredi de 15h à 19h

Place du bourg de Plounez

- **Ty Pizza** le mercredi de 15h à 19h
- **Ch'Fritez (frites du Nord, sandwichs...)** (du 4 avril au 26 septembre) le mardi de 11h à 14h et 18h à 21h30

Ancien moulin de Poulafret

- **Ch'Fritez (frites du Nord, sandwichs...)** le jeudi de 11h à 14h et 18h à 21h30
- **La galette paimpolaise** les mercredis de juillet et août, de 10h à 18h.

Rond-point chemin de Kerpuns

- **La galette paimpolaise** le jeudi de 10h à 16h

Les grandes marées

Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur les quais Neuf, Morand, Duguay-Trouin, Loti et Kernoa, rues Emile Bonne, Novice Le Maout, de Kerlégan, ainsi que sur les parkings Novice Le Maout, du Petit Moulin et Moulin de Poulafret.

Grandes marées du mardi 21 au vendredi 24 mars :

- Mardi 21 mars de 6h à 9h et de 18h15 à 21h15
- Mercredi 22 mars de 6h à 10h et de 18h30 à 22h
- Jeudi 23 mars de 7h à 10h15 et de 19h à 22h30
- Vendredi 24 mars de 7h45 à 11h et de 20h à 23h

Grandes marées du mercredi 19 au vendredi 21 avril :

- Mercredi 19 avril de 18h45 à 21h45
- Jeudi 20 avril de 7h à 10h et de 19h30 à 22h30
- Vendredi 21 avril de 7h45 à 10h45

Naissances

- DU Baptiste
- MÉLÉDO SARMIENTO Aïdan
- DE OLIVEIRA Maudez
- DELÂGE Samuel

11 nouveaux nés !

PACS

- ESNAULT Jérémy et HENRY Sterenn

Mariage

- LE PICARD Charles et LE BOULBIN Lise

Décès

- GIANNANTONI Roger
- CORLOUËR Yvonne née LE MÉNÉ
- HASCOËT Madeleine née PINCEMIN
- LE COR Bernard
- DAUVERCHAIN Michèle
- HENRY Denise née LE GONIDEC
- MAUGIS Lionel
- PENNEC Geneviève née LE PIVAINGT
- LE CAMPION Joseph
- BRÉZELLEC Jean-Marie
- HENRY Jeanne née LE ROUX
- LUCAS Jean
- BOISSERIE Monique née LEVEL
- ADAM Jean
- DELAVEAUD Bernard
- CLOAREC François
- BRINON Léliane née MICHEL
- BRESSON Georgette née CAVELAN
- CHARLÈS François
- LE GUEN Jean
- LE JÉHAN Odette née LE CALVEZ
- TONNEAU Gérard
- SOURIMANT Renée née MOREL
- LE LOUËT Jeanne née QUÉRÉ
- LE LEYOUR Françoise née LEBRUN
- JESTIN Paulic
- DUBOC Georgette née FLOURY
- LE GUERN Marie née LE TROQUER
- LUCAS Yvette née LE GONIDEC
- PETIT Yves
- GÉLARD Yvonne
- BOCHER Gisèle née ROLLAND
- MEMBRÉ Yves
- BOUTROU Solange née PASCAULT

Seules les familles ayant donné leur accord pour paraître dans la presse figure dans la rubrique État-civil.

Les élu.e.s à votre écoute 02 96 55 31 76

Éric Binard 1er adjoint délégué à la Prévention, à la Sécurité et à la Mer
Mairie de Paimpol ou Kérity, sur rendez-vous

Ghislaine Ameline de Cadeville
2ème adjointe déléguée à l'Urbanisme et au Logement
Services techniques, sur rendez-vous le mardi et jeudi, 14h-17h

Goulven Morvan 3ème adjoint délégué à la Culture, au Patrimoine et à la Langue Bretonne -
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Gaëlle Boucher 4ème adjointe déléguée à l'Éducation et à la Jeunesse
Mairie de Paimpol ou Plounez,
Sur rendez-vous le lundi, 9h-12h

Jacky Gouault 5ème adjoint délégué au Cadre de Vie et à l'Environnement
Services techniques, sur rendez-vous le jeudi, 9h-12h

Servane Boulanger 6ème adjointe déléguée aux Sports et aux Loisirs
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Morgan Rasle-Roche 7ème adjoint délégué aux Solidarités et à la Santé
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Michel Dumail
Conseiller délégué à l'Espace Public
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous ou se déplace

Guy Croissant
Conseiller délégué aux Finances et au Développement Économique
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Marie-Christine Parrot
Conseillère déléguée à l'Habitat Intergénérationnel et la Restauration Collective
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Permanence Économie Locale
A destination des commerçants, chefs d'entreprises et porteurs de projet
Mairie de Paimpol, sans rendez-vous le lundi, 10h-12h (sauf exception)
+ d'infos : s.villers@ville-paimpol.fr

Permanence Garde Champêtre
Mairie de Plounez, sans rendez-vous le 1er jeudi de chaque mois, de 9h à 10h30
+ d'infos : m.daniel@ville-paimpol.fr

Les nouveaux commerces

AU COUP DE SOLEIL
31 rue des Huit Patriotes

Magali Bonnet, Paimpolaise de 39 ans et gérante de plusieurs enseignes en centre-ville par le passé, a ouvert début décembre une boutique de prêt à porter. Elle a appelé son magasin « Au coup de soleil » en référence à la chanson préférée de son père. Dans son petit local à la devanture rouge, elle prône les bonnes affaires : au rez-de-chaussée des vêtements et accessoires destockés pour hommes et femmes et, à l'étage, des pièces de seconde main en dépôt/vente. On y retrouvera également à partir du printemps de la décoration marocaine issue du commerce équitable que Magali est allée choisir sur place.

LA PAIMPOLETTE
9 rue de la Vieille Poissonnerie

Après un an passé à coller, de nuit, de grandes fresques sur les murs du centre-ville, La Paimpolette a dévoilé son visage et ouvert un atelier-boutique dans lequel elle nous fait découvrir en noir et blanc toute l'histoire de son personnage de femme capitaine sous différents supports : cartes postales, boites métalliques remplies de madeleines, tote-bags, album jeunesse, affiches signées dans plusieurs formats. La Paimpolette et « les amis de la Paimpolette » vous réservent plusieurs surprises tout au long de l'année et espèrent faire de ce lieu un endroit de rencontres et d'échanges.

ALBATROZ CYCLES
15 quai Loti

Jérôme Griffart, déjà installé à Lannion sous l'enseigne Armor Cycles, a ouvert un point de vente à Paimpol pour se rapprocher de sa clientèle. Au-delà du commerce, c'est aussi un engagement personnel en faveur du développement de la pratique du vélo électrique comme alternative à la voiture pour les petits trajets qui l'anime. Julien Gauthier gère à temps plein le magasin paimpolais. Il vous conseillera sur la sécurité, les équipements et accessoires nécessaires et également l'entretien du vélo.

Les vélos en vente sont neufs ou d'occasion et de marques française voire européenne. Vous pouvez même retrouver la marque bretonne ADRIS qui assemble ses vélos dans son atelier du Morbihan.

LE JARDIN DES SOINS
42 rue de l'Eglise

Marie Jallot a ouvert son institut de beauté le 1er février dernier tout en haut de la rue de l'Eglise. Elle a quitté la région parisienne pour bénéficier d'un rythme de vie plus apaisé à Paimpol. Elle vous recevra sur rdv pour des prestations d'épilation, de soins du corps, de modelage et utilise des produits naturels et bio de marques françaises.

DERYA'S WORLD
34 rue de l'Eglise

Une onglerie a ouvert début décembre en face du square de la Vieille Tour. La spécialité de Léa Derya Kizgin, c'est la pose complète en gel et la réparation des ongles rongés. Elle propose aussi des décors « à main levée », c'est-à-dire directement dessinés sur les ongles. Elle qui a exercé pendant 1 an dans un bar à ongles à Rennes, a pu acquérir l'expérience et la connaissance nécessaire pour prendre soin de vos mains comme de vos pieds avec des produits des marques Peggy Sage et Rituel Manucure.

deryasworld_pro

ALG3D - Maison de l'entreprise
2 rue du Capitaine Henry de Mauduit

Convaincu que la fabrication 3D est une alternative plus respectueuse de l'environnement, Arthur Le Grel, 21 ans, a créé son activité autour de l'impression 3D. En plus de vendre des imprimantes 3D, il peut aussi fabriquer localement des pièces techniques, petites séries et objets personnalisés à destination des particuliers (bricoleurs, passionnés ou modélistes) ou des professionnels (pièce industrielle sur mesure, rail en plastique pour un menuisier ou collecteur d'échappement pour l'automobile par exemple).

Site internet : www.alg3d.com

LB ARTEFACT
7 rue Eugène Herland

Loïc Le Beguec a rapatrié son atelier-boutique à Paimpol après quelques années à Saint-Brieuc pour être plus proche de sa famille. Son activité : recycler des banderoles imprimées utilisées dans l'évènementiel pour les transformer en articles de maroquinerie : pochettes, portefeuilles, sacs à main, cabas, trousses, le tout imperméable ! Une nouvelle gamme de produits va voir le jour autour du recyclage spécifique de radeaux de survie obsolètes – que vous pouvez d'ores et déjà déposer au magasin. Avec ce matériau particulièrement souple et étanche, Loïc va pouvoir fabriquer des sacs de voyage et des sacs à dos. Il envisage un partenariat avec la SNSM pour reverser une partie des bénéfices de chaque vente. Une démarche écologique et solidaire !

ET AUSSI

Emmanuelle Pouloin a ouvert l'Immobilière paimpolaise, agence indépendante, au 4 quai de Kernoa.

Les changements de propriétaires

- La Galerie Sillage au 5 rue de la Vieille Poissonnerie devient la Galerie Emergence et est tenue par François Rublon.
- Le salon de coiffure Hair Line au 7 rue du Général Leclerc a été repris par une de ses salariés, Margot Goasdoué.
- Le bar le Cargo devient l'Embargo au 15 rue des Huit Patriotes. Gaëlle et Pascal Leprince en sont les nouveaux gérants.
- Annabelle Le Bleiz a repris la suite de Daniel André à La Cabane sur les quais sur le quai de Kernoa.
- Le Jardin des soins a remplacé L'Atelier du Sublime au 42 rue de l'Eglise. Mme Jallot oriente ses soins de beauté autour de techniques et produits naturels, sains et biologiques.

Déménagement

L'atelier de tapisserie d'ameublement Ballouard qui était situé en haut de la rue de l'Eglise a déménagé au 9 Place de Bretagne.

Recherche de locaux disponibles

Vous êtes propriétaire d'un hangar, d'un bureau, d'un espace de stockage ou d'une cellule commerciale ? Faites-le nous savoir !

Solenn Villers, la manager de centre-ville, met à jour régulièrement la liste des locaux vacants pour mettre en lien avec de nombreux porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur Paimpol.

Vous pouvez la contacter par mail à s.villers@ville-paimpol.fr ou par téléphone au 07 88 75 58 66.

Une nouvelle ligne de bus accoste à Paimpol !

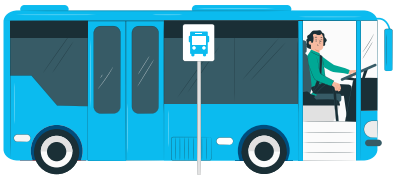

La nouvelle ligne de bus du réseau de Guingamp-Paimpol Agglomération fait escale à Paimpol dans le cadre d'une expérimentation pour une durée de trois mois. Grâce à cette nouvelle ligne n°4, les usagers vont pouvoir se déplacer autrement dans la Ville.

Du 4 avril au 30 juin 2023, les voyageurs pourront monter à bord du bus électrique de la nouvelle Ligne 4. Elle fera l'aller-retour entre l'église de Plounez et l'Abbaye de Beauport et desservira sur son trajet la gare de Paimpol, l'hôpital, le centre et les centres commerciaux...
Cette nouvelle ligne viendra compléter le réseau de mobilités de l'Agglomération déjà existant sur le territoire, exploité en délégation de service public par Transdev. En effet, cette nouvelle liaison est complémentaire à la ligne 1 Breizh go Paimpol/St-Brieuc et à la ligne 24 Paimpol gare/Ploubazlanec embarcadère. Elle permettra également de créer une nouvelle connexion en gare de Paimpol avec le TER Guingamp-Paimpol.

La ligne sera en service du mardi au samedi, de 7h45 à 17h30 (hors jours fériés), sur une période de test avec un bus environ toutes les deux heures. Aller faire ses courses, profiter du centre-ville et du port, aller à la plage, laisser sa voiture au garage pour aller au travail... Avec l'arrivée des beaux jours, les occasions seront nombreuses pour tester ce nouveau mode de déplacement plus doux à Paimpol !

PLUS D'INFOS www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Travaux quai de Kernoa

Dans le cadre d'un programme global de reconquête de la qualité de l'eau en baie de Paimpol, Guingamp-Paimpol Agglomération s'est engagée sur la mise en conformité de son système d'assainissement.

Les travaux sur le poste de Kernoa consiste à :
- Réhabiliter le poste de pompage,
- Réaliser un bassin de sécurité de 440m³,
- Dériver les réseaux existants.

Les travaux ont commencé depuis mi-janvier. Ils seront réalisés en 3 phases.
- De janvier à mars 2023 : dévoiement réseaux et mise en œuvre du soutènement de la fouille du bassin.
- De septembre à novembre 2023 : mise en œuvre du bassin tampon.
- Janvier et février 2024 : réhabilitation du poste existant, aménagement et réfection.

La circulation et les accès aux différents commerces sont maintenus.

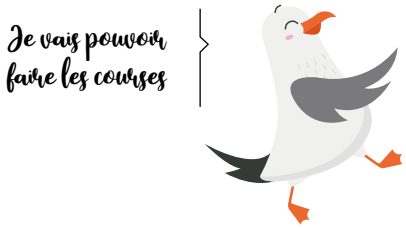

Une réunion publique de mi-mandat

Lors des vœux à la population nous avons annoncé que la majorité municipale présentera un bilan de mi-mandat. Une ville en transition démocratique c'est aussi cela, rendre des comptes, expliquer, répondre aux questions, écouter.

Ce bilan de mi-mandat sera l'occasion de vous présenter l'état d'avancement de nos projets, thème par thème et nous expliquerons quel est l'impact sur la population de chacune des mesures prises.

Sans faire d'inventaire à la Prévert, nous devons vous rendre des comptes sur les investissements (voirie, équipements hydrauliques...), sur nos projets structurants d'inspiration citoyenne (Dessinons Paimpol 2040, balades urbaines, ateliers dans les quartiers...).

Si la Ville n'a pas la compétence directe pour travailler sur le système de santé, elle a néanmoins en main la possibilité d'être assembleuse, et facilitatrice. Nous vous présenterons, par exemple, le projet de centre de santé qui ouvrira ses portes à la fin du premier semestre 2023 ainsi que d'autres avancées qui participeront à améliorer l'accès aux soins.

Se loger pour pouvoir travailler, pour vivre des jours heureux en famille, pour passer une retraite paisible. Les enjeux sont clairement identifiés à Paimpol : besoin de d'avantage de mixité de logements pour permettre une meilleure fluidité du parcours résidentiel, pour que toute personne puisse trouver un logement adapté à ses besoins et ce quelques soient ses revenus. Ce sera donc l'occasion de revenir sur les projets d'ampleur pour les quartiers de Kernoa et Goas Plat.

La qualité de vie à laquelle peut, doit prétendre Paimpol est aussi liée à notre capacité à nous déplacer. L'état de la voirie est globalement dégradé, et nous travaillons à corriger ce lourd et coûteux héritage. La sécurité ne se résume pas à boucher les nids de poule, c'est aussi prévoir des circuits de déplacements de qualité et sécurisés pour les piétons, les cyclistes, et les voitures.
Nos projets dans ce domaine sont nombreux, nous prendrons le temps de les présenter.

Nous entendons si souvent « il fait bon vivre à Paimpol ». Et c'est parce que nous sommes convaincus que se divertir est essentiel au bien-être et au vivre ensemble que nous avons continué et que nous continuerons à y consacrer de nombreux moyens humains et financiers. Autant de projets là aussi qui mériteront que nous vous en fassions une présentation.

La Ville de Paimpol est une ville centre qui doit être à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, dans un contexte financier contraint. Ce bilan de mi-mandat sera l'occasion de vous expliquer comment nous allons relever ce défi !

Fanny Chappé,
pour la majorité du conseil municipal
de Paimpol.

Sans foi, ni loi

Début décembre 2022, la presse relatait la condamnation d'un agent de la mairie de Paimpol à 8 mois de sursis probatoire pour violences conjugales.

Or, il est avéré -et la minorité ne le savait pas !- que cette personne a repris le travail à la mairie en catimini dès janvier, mais cette fois en tant que chargé de mission. C'est profondément choquant car contraire à la morale, l'éthique et quel mépris à l'égard des droits des femmes !

Par ses discours, la Maire semblait a priori avoir à cœur la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que la fameuse « transparence » serinée à chaque conseil municipal. On en est bien loin…

La minorité a bien évidemment une pensée pour le personnel municipal qui doit supporter une telle situation, comme elle demande des explications sur le retour de l'agent d'encadrement et sa « nouvelle » fonction.

Les membres de la minorité réclament la démission de l'agent.

Le groupe de la minorité
du conseil municipal de Paimpol

Mise à l'honneur de citoyens engagés lors des vœux

Vœux de la maire et galette des rois à la Résidence Autonomie

Déambulations pour les fêtes de fin d'année

Carrefour des formations

Fest-noz de Noël

Discours de Fanny Chappé, lors des vœux à la population

La nuit de la lecture à la médiathèque

Les rencontres intergénérationnelles à la Résidence avec les enfants de la crèche.

Spectacle de la Troupe du Grenier lors des vœux à la population

Les rencontres intergénérationnelles à la Résidence avec les enfants du centre de loisirs.

Les rencontres intergénérationnelles à la Résidence avec les lycéens de Kerraoul et de Kersa.

Atelier Parkour pendant les vacances d'hiver

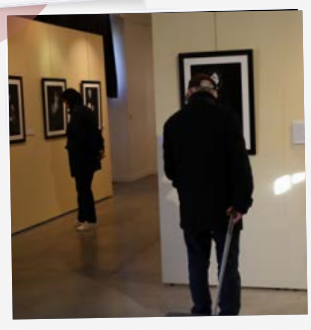

Exposition Talisman à la Halle

Si vous souhaitez participer à ce retour en images, n'hésitez pas à partager vos photos sur Instagram avec le **#villedepaimpol** ou en mentionnant **@villepaimpol.** Votre regard sur la commune sera peut-être repris ici et partagé avec les Paimpolais.e.s.

Suivez-nous sur

SPÉCIAL ANNONCEURS
Paimpol entre terre et mer
Paimpol entre terre et mer
Paimpol entre terre et mer
Vous souhaitez figurer dans le Paimpol Mag ?
Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

biocoop
Lunesol
Paimpol
Tréguier
magasins d'alimentation spécialisés BIO
Ouvert 6j/7
commande en ligne sur biocoop.fr
suivez-nous sur les réseaux
tickets restaurants acceptés

WWW.PAIMPOL-FESTIVAL.BZH

BRETAGNE

4 5 & 6 AOÛT
A VIZ EOST

FESTIVAL DU CHANT DE MARIN
PL 2023
Paimpol Pempoull
4-5-6 AOÛT

FESTIVAL DU CHANT DE MARIN

GOUEL KAN AR VARTOLODED

PAIMPOL PEMPOULL | 2023

MUSIQUES DES MERS DU MONDE
SONEREZHIOÙ MORIOÙ AR BED

PRODUIT EN BRETAGNE

© Rudi Allan - Nicolas Gaignon - www.studio3a.fr